

Concevoir un logement confortable

Article 1 : Source : <https://www.vie-publique.fr/> le 02/04/2021.

En janvier 2022, la Fondation Abbé Pierre avait publié son 27^e rapport annuel sur l'état du mal-logement en France. Le rapport pointait une intensification de la pauvreté et les effets durables de la crise sanitaire sur les conditions de logement et l'accès au logement.

La Fondation signale que : près de 4,1 millions de personnes sont considérées mal logées.

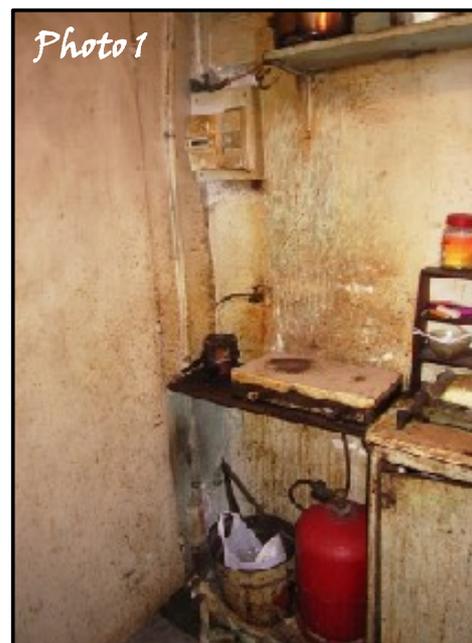
- ✗ 1 068 000 personnes ne disposent pas d'un vrai logement personnel, elles sont sans domicile fixe, vivent dans des habitations de fortune, sont hébergées chez des tiers ou sont en chambres d'hôtel ;
- ✗ Plus de 2 millions habitent des logements sans confort (pas d'eau courante, toilettes communes sur le palier, moyen de chauffage très dégradé...).
- ✗ Le doublement depuis 2012, du nombre de personnes sans domicile 300 000 ;
- ✗ L'engorgement des hébergements d'urgence (début décembre 2021, près de 4 000 personnes ont appelé en vain le 115 faute de places) ;

Le rapport note également que 12 millions de personnes vivent en précarité énergétique. La Fondation estime que la rénovation des 5 millions de logements "passoires énergétiques" doit faire l'objet d'une priorité nationale.

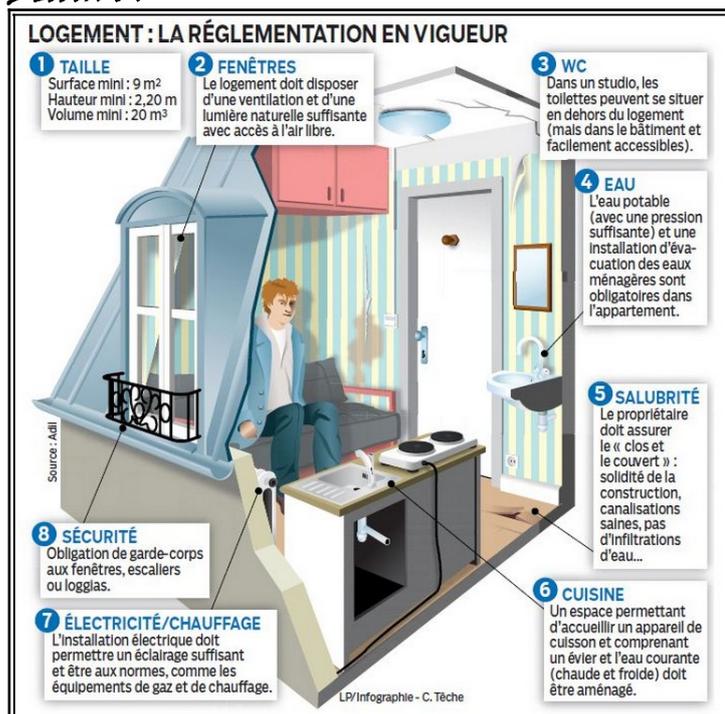
Tableau 1 : Parc de résidences principales, secondaires ou vacants

Données en milliers	2002	2012	2022
Résidences principales	24 760	27 680	36247
Individuel	13 896	15 725	16608
Collectif	10 864	11 955	13052
Logements vacants	1 954	2 359	2968
Individuel	883	1 109	1425
Collectif	1 071	1 249	1543
Résidences secondaires	2 946	3 153	3620
Individuel	1 805	1 819	1939
Collectif	1 141	1 334	1681
Total	29 660	33 192	36247

Source : Insee et SOeS, estimation annuelle du parc de logements.



Dessin 1 :



Article 2 : Source : <https://www.location-etudiant.fr/>

Les étudiants ont pour habitude de loger dans des studios, des résidences universitaires ou encore chez leurs parents. Mais beaucoup de jeunes ne peuvent pas se loger car il y a 375 000 logements étudiants pour 2.7 millions d'étudiants.

En 2006, la ville d'Amsterdam a eu l'idée géniale de lancer ce concept : proposer aux étudiants de vivre dans une boîte en fer. Alors dit comme ça, il est clair que ça peut paraître étrange. Eh bien, pas du tout ! Le concept s'est finalement exporté en Allemagne, au Canada, en Australie... La première à avoir ouvert la marche en France est la ville du Havre en 2006.

Vivre dans un conteneur est-il aussi agréable et confortable qu'un logement. En effet tout a été pensé pour accueillir au mieux les étudiants. Ainsi, vous vous retrouvez dans cette boîte en fer de 25 m² environ, aménagée à la façon d'un studio : coin chambre avec un lit et un espace de travail avec bureau, vous disposez, bien-entendu, d'un coin cuisine et de sanitaires. Et si vous avez la chance de louer un « conteneur de haut standing », vous pourrez même profiter d'un balcon ou d'une terrasse de toit. Les conteneurs ou containers sont tout aussi fonctionnels que les logements étudiants classiques.

Le loyer d'un conteneur n'est pas plus élevé que celui d'un studio. En effet, le coût d'aménagement des conteneurs est sensiblement inférieur au coût de construction d'une résidence étudiant. Il est donc logique de proposer des prix identiques, voir moindres. En plus, ces logements sont en moyenne plus grand de 7 m². Chaque conteneur dispose d'une

isolation thermique et sonore, et est équipé d'une connexion wifi. Tout comme la plupart des logements étudiants, vous avez même la possibilité de faire valoir vos aides au logement. Un concept original qui a de beaux jours devant lui !